

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue le 8 mai 2017, à 8 heures (am), à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale à La Présentation et pour laquelle les élus ont accusé réception de l'avis de convocation émis le 2 mai 2017, conformément à l'article 156 du *Code municipal*.

Sont présents

Madame la conseillère : Mélanie Simard
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Sylvain Michon
Rosaire Phaneuf

Sont absents :

Messieurs les conseillers : Pierre-Luc Lebank
Martin Bazinet

formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Claude Roger.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION NUMÉRO 120-05-17**

Monsieur le Maire Claude Roger procède à l'ouverture de la séance à 8 heures :

Il est proposé par Sylvain Michon
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Équipement sportif du gymnase/centre communautaire – Adjudication du contrat suite à l'ouverture des soumissions
4. Terrassement suite aux travaux dans le rang des Petits-Étangs
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités.

**3- ÉQUIPEMENT SPORTIF DU GYMNASSE/CENTRE COMMUNAUTAIRE – ADJUDICATION DU
CONTRAT SUITE À L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS
RÉSOLUTION NUMÉRO 121-05-17**

Considérant la résolution numéro 50-03-17 adoptée le 7 mars 2017 concernant l'autorisation d'aller en appel d'offres pour l'équipement sportif du gymnase/centre communautaire;

Considérant que l'ouverture des soumissions a eu lieu le vendredi 5 mai 2017, et que deux soumissionnaires ont déposé une soumission;

Considérant que la soumission est conforme aux exigences de la Municipalité;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat *d'achat d'équipement sportif pour le gymnase/centre communautaire* à l'entreprise Réparations sportives GQC., au montant total de 64 271 \$, incluant les taxes et l'installation;

De confirmer que la présente résolution et les documents d'appel d'offres deviennent le contrat liant les parties pour l'exécution des travaux;

D'autoriser le paiement des factures lorsque les travaux seront terminés.

4- TERRASSEMENT SUITE AUX TRAVAUX DANS LE RANG DES PETITS-ÉTANGS RÉSOLUTION NUMÉRO 122-05-17

Considérant que des travaux d'aqueduc et d'égout ont été réalisés à l'automne 2016 sur le rang des Petits-Étangs;

Considérant que la réparation de l'emprise de la route et des terrains des 12 propriétés situées dans le rang des Petits-Étangs ne faisait pas partie du contrat initial;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'exécution des travaux;

Considérant la soumission de l'entreprise Aménagement Pierre Morin;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer le contrat à l'entreprise Aménagement Pierre Morin pour la réparation de l'emprise de route et des terrains avec de la tourbe pour les 12 propriétés situés dans le rang des Petits-Étangs, le tout selon les spécifications contenues dans la soumission du 04-05-2017, au montant d'environ 15 000\$, plus les taxes;

D'autoriser que les frais relatifs aux travaux de réparation sur les terrains des citoyens situés sur le rang des Petits Étangs, excluant l'emprise de la rue, soient inclus dans le règlement d'emprunt;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les travaux seront terminés.

5- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période est mise à la disposition de l'assistance afin de poser des questions concernant les sujets traités ou les dossiers municipaux.

6- LEVÉE DE LA SÉANCE RÉSOLUTION NUMÉRO 123-05-17

Considérant que tous les sujets prévus à l'ordre du jour de la séance extraordinaire ont été traités;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité de lever la séance extraordinaire à 8 h 09.

Claude Roger
Maire

Josiane Marchand
Directrice générale et secrétaire-trésorière